

Actualités OFS

04 Economie nationale

Neuchâtel, juillet 2016

Dépenses et personnel de R-D de la Confédération 2015

Les dépenses de recherche et développement (R-D) de la Confédération ont progressé légèrement entre 2014 et 2015. Cette évolution (+4%) s'explique presque exclusivement par la hausse des contributions destinées aux programmes et organisations internationales à l'étranger, qui avaient fortement reculé l'année précédente. Dans le même temps, le personnel de R-D de la Confédération augmente de 1% par rapport à 2014.

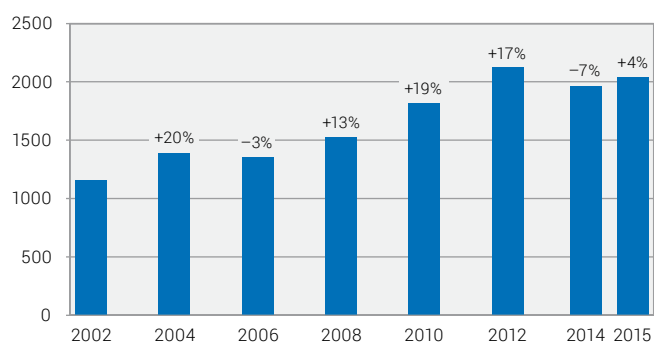
Stabilité des dépenses de R-D de la Confédération

Après le recul des dépenses totales de R-D de la Confédération observé en 2014 (-7%), l'année 2015 se caractérise par une relative stabilité, avec un montant de dépenses de R-D légèrement supérieur à 2 milliards de francs, contre 1,9 milliards en 2014.¹ L'augmentation de 4% par rapport à 2014 relance la tendance haussière observée depuis le début des années 2000 mais ne permet pas de rattraper la baisse de 2014.

Malgré deux années (2006 et 2014) marquées par un recul, les dépenses de R-D de la Confédération ont connu, de 2002 à 2015, une croissance annuelle moyenne de 4,5%. Les dépenses de R-D de la Confédération sont passées de 1,155 milliard en 2002 à 2,038 milliards en 2015.

Dépenses de R-D de la Confédération, 2002–2015 G 1

En millions de francs à prix courants et taux d'évolution



Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf) © OFS 2016

Augmentation des contributions de R-D

Les dépenses de R-D de la Confédération se composent des *dépenses intra-muros de R-D* d'une part, et des dépenses extra-muros d'autre part qui regroupent les *mandats de R-D* et les *contributions de R-D*. La somme des dépenses intra-muros de R-D et des mandats de R-D correspond, elle, aux dépenses de recherche du secteur public fédéral².

¹ Les montants sont exprimés à prix courants, c'est-à-dire non corrigé de l'inflation.

² Les termes en italiques sont expliqués dans l'encadré 1.

Dépenses de R-D de la Confédération selon le type de dépenses, 2002–2015

T 1

En millions de francs à prix courants

	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2015
Total	1155	1391	1352	1527	1813	2122	1966	2038
Contributions de R-D	931	1171	1151	1307	1587	1880	1693	1761
Recherche du secteur public fédéral, dont:	224	220	201	220	226	242	273	277
<i>Dépenses intra-muros de R-D</i>	139	140	121	123	124	139	191	194
<i>Mandats de R-D</i>	85	80	80	97	101	103	83	83

Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf)

© OFS 2016

Encadré 1: Définitions

Les *dépenses intra-muros de R-D* couvrent l'ensemble des dépenses liées à la R-D exécutées dans une unité de relevé ou dans un secteur de l'économie, quelle que soit l'origine des fonds. Elles comprennent les dépenses courantes pour le personnel de R-D, les autres dépenses courantes de R-D et les investissements.

Les *mandats de R-D* sont confiés à des organismes de recherche externes (mandataires) et sont généralement régis par un contrat de droit privé. Le mandant étant directement intéressé aux résultats de la recherche pour ses propres activités, il peut surveiller et contrôler l'exécution de la R-D.

Par *contributions de R-D*, on entend les moyens financiers mis à disposition de tiers pour encourager leurs activités de R-D. Le bailleur de fonds décide des contributions et les attribue. L'utilisation de ces moyens financiers est définie dans une large mesure avant leur octroi. Une fois la contribution allouée, le bailleur de fonds ne peut plus influencer en principe sur le déroulement du projet de R-D.

Par *recherche du secteur public fédéral* ou «*Ressortforschung*», on entend la recherche dont les résultats sont nécessaires à l'Etat pour accomplir ses tâches et qu'il effectue ou finance lui-même. Elle comprend les dépenses intra-muros de R-D de l'administration fédérale (stations de recherche agronomiques, régies fédérales et établissements juridiquement autonomes de la Confédération inclus) ainsi que les mandats de R-D externes attribués par ces organismes.

Les fonds généraux des universités: La Confédération finance également les activités de R-D des hautes écoles par le biais des budgets ordinaires du domaine des écoles polytechniques fédérales (EPF) et par le biais des subventions de base versées aux hautes écoles conformément à la loi sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE). Ce financement (fonds généraux des universités) n'est pas pris en compte dans cette publication. Il sera inclus dans le calcul des **crédits budgétaires publics de R-D (CBPRD)** qui seront publiés début 2017.

Le tableau T 1 montre l'évolution des différents types de dépenses de R-D. Les contributions sont clairement le type de financement favorisé par la Confédération, et cette tendance s'accroît avec le temps. Au cours de la période considérée (2002–2015), le volume des contributions de R-D de la Confédération a presque doublé passant de 931 millions à 1761 millions de francs alors que les montants destinés aux mandats de R-D ont diminué de 2%. En 2002, les contributions formaient 81% des dépenses de R-D de la Confédération; en 2015, elles en représentent 86%. Cette part est cependant en diminution depuis 2012 (89%). En effet, en 2014, les contributions de R-D avaient diminué de 10% par rapport à 2012. Cette baisse n'est pas compensée par l'augmentation des contributions observée en 2015.

Entre 2014 et 2015, l'augmentation des contributions de 4% explique presque entièrement l'augmentation des dépenses totales de R-D de la Confédération. En effet, les dépenses pour la *recherche du secteur public fédéral* restent relativement stables en 2015, avec 277 millions de francs, soit une augmentation de 1% par rapport à 2014. Cette progression s'explique par les dépenses intra-muros de R-D qui passent de 191 à 194 millions de francs (+2%). Les mandats de R-D restent stables à 83 millions.

Reprise des contributions de R-D pour la recherche internationale

Le but des contributions est d'encourager la R-D au plan national et international. En Suisse, la Confédération verse par exemple des contributions au Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et aux institutions nationales de recherche. Pour l'étranger, les contributions sont versées aux programmes internationaux de recherche, en particuliers aux Programmes-cadres européens de recherche (PCR) et aux organisations internationales.

Le graphique 2 et le tableau 2 montrent qu'après la suspension des accords relatifs à la participation suisse au 8^e PCR, en 2014, la reprise des négociations fin 2014 avec la Commission européenne au sujet des PCR a eu un impact: les contributions de R-D à l'étranger – en fort recul en 2014 – ont augmenté de 30% en 2015 et représentent maintenant 25% des contributions

totales de R-D (+5 points de pourcentage par rapport à 2014). L'accord sur une association partielle qui est appliquée depuis le 15 septembre 2014 et qui vaut pour l'instant jusqu'à la fin 2016 permet aux chercheurs suisses d'être à nouveau financés directement par des fonds européens pour une partie des programmes.

Contributions de R-D selon le bénéficiaire, 2012, 2014 et 2015

T 2

En millions de francs à prix courants

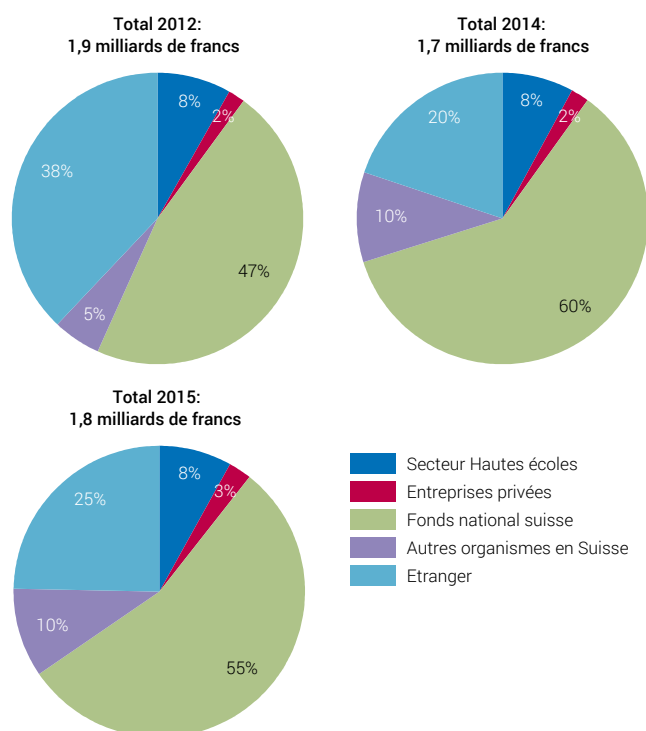
Bénéficiaires	2012	2014	2015
Total	1880	1693	1761
Suisse, dont:	1166	1357	1326
Hautes écoles	154	134	142
Entreprises privées	35	34	45
Fonds national suisse	878	1019	965
Autres organismes en Suisse	100	169	174
Étranger	714	336	435

Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf) © OFS 2016

Contributions de R-D selon le bénéficiaire, 2012, 2014 et 2015

G 2

En millions de francs à prix courants



Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf) © OFS 2016

Concentration des dépenses de R-D au sein du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)

Comme en 2014, l'essentiel (90%) des dépenses totales de R-D de la Confédération provient du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), qui rassemble entre autres, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), les stations de recherche Agroscope et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), tous très actifs dans la R-D. Le DEFR concentre 72% des dépenses intra-muros de R-D, 19% des mandats et 96% des contributions de R-D. Avec 155 millions de francs, cela représente aussi 56% des dépenses pour la recherche du secteur public fédéral.

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) avec 19% et le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) avec 31% sont également de gros pourvoyeurs de mandats de R-D. Après le DEFR, ce sont les deux départements les plus actifs dans la recherche du secteur public fédéral (11% et 12% respectivement).

En 2015, seuls trois départements ont vu leurs dépenses totales de R-D augmenter: le Département fédéral de l'intérieur (DFI) (+14%), le DEFR (+4%) et le DETEC (+3%).

A ces départements s'ajoutent encore (hormis les coûts centraux), les établissements autonomes³ qui ensemble contribuent, en 2015, avec 13 millions de francs aux dépenses totales de R-D de la Confédération; leur participation dans la recherche du secteur public fédéral augmente régulièrement. Entre 2014 et 2015, leurs dépenses de R-D ont augmenté de 16% (+20% de dépenses intra-muros de R-D et +13% de mandats de R-D). Cette dernière évolution est en partie la conséquence de la prise en considération de l'Organe de financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire de l'Office fédéral des transports en tant qu'établissement autonome.⁴

Concentration de la recherche du secteur public fédéral dans le but «Agriculture»

Comme par le passé, la recherche en agriculture concentre la plus grande part (46%) des dépenses intra-muros de R-D et des mandats de R-D de la Confédération. La recherche du secteur public fédéral effectuée dans le but «Agriculture» a augmenté de 5% par rapport à l'année précédente. La recherche dans ce domaine est assurée principalement par les stations de recherche Agroscope (DEFR). On trouve en deuxième position, mais cependant assez loin derrière, la recherche pour le but «Structures et relations sociales». Les dépenses de R-D dans le but «Santé» continuent de reculer. Avec 9 millions de francs en 2015, elles ont diminué de

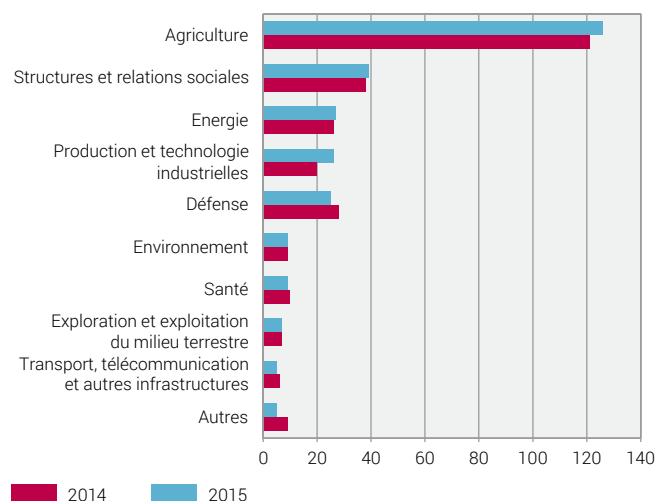
³ En 2015, les établissements autonomes regroupent: Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), Musée national suisse (MNS), Régie fédérale des alcools (RFA), Institut fédéral de métrologie (METAS) et Organe de financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire de l'Office des transports (FAIF).

⁴ Cet organe était déjà présent les années précédentes dans la statistique R-D Confédération, mais n'apparaissait pas comme établissement autonome.

14% par rapport à 2014 et de 32% par rapport à 2012. On observe également une diminution des dépenses de R-D entre 2014 et 2015 pour les buts «Transport, télécommunication et autres infrastructures» (−29%) et «Défense» (−10%). La plus grande augmentation est celle observée dans les dépenses de R-D pour le but «Production et technologie industrielles» (+26%).

Recherche du secteur public fédéral selon le but, 2014–2015 G 3

En millions de francs à prix courant



Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf) © OFS 2016

Stabilité du personnel de R-D de la Confédération

Parallèlement à l'évolution des dépenses intra-muros de R-D depuis 2014 (+2%), le nombre de personnes actives dans la R-D de la Confédération en 2015, reste relativement stable (+1%). En 2015, le personnel de R-D de la Confédération se monte à 1857 personnes, ce qui représente 909 emplois en équivalents plein-temps (contre 897 en 2014).

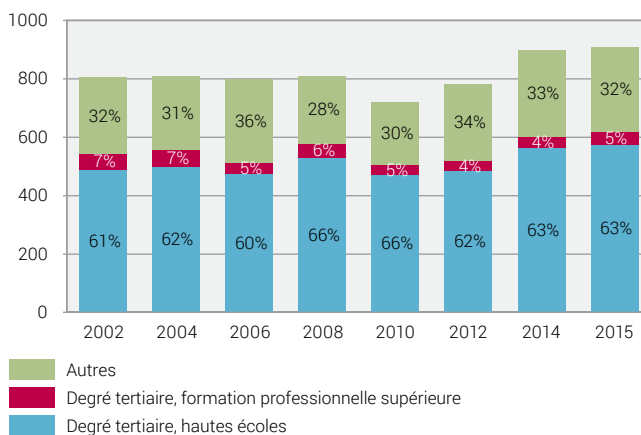
Comme le montre le graphique 4, les diplômés d'une haute école sont majoritaires (574 EPT) parmi le personnel de R-D de la Confédération. Leur nombre a légèrement augmenté (+2%) en 2015; ils représentent 63% du personnel total de R-D. Cette part est stable par rapport à 2014.

Entre 2014 et 2015, le nombre de femmes travaillant dans la R-D de la Confédération a augmenté de 4%, passant de 711 à 742, alors que les effectifs masculins ont diminué de 1%.

La part des femmes augmente lentement mais assez régulièrement depuis 13 ans. De 35% en 2002, elle passe à 40% en 2015. Le taux de croissance annuel moyen entre 2002 et 2015 est de 2% chez les femmes, de 0,3% chez les hommes, et de 1% pour le total des effectifs de R-D.

Personnel de R-D de la Confédération selon la formation, 2002–2015 G 4

En équivalents plein-temps (EPT)



Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf) © OFS 2016

Autres informations sur Internet

Système d'indicateurs «Science et Technologie»:
www.science-stat.admin.ch → indicateurs.

Editeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Elisabeth Pastor, WSA, tél. 058 463 62 99
Rédactrice:	Elisabeth Pastor, WSA
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	04 Economie nationale
Langue du texte original:	Français
Mise en page:	Section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	Section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Auke Holwerda – istockphoto.com
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2016 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	Gratuit
Numéro OFS:	133-1502